Réunion du conseil d'administration du 03/12/2018

Lieu : chez Patrice et Martine POPLIMONT
Présents : Margot GILOT, Claude POPLIMONT, Jean Jacques CHARLIER, José BILLI, Bernard GILOT, Thierry GILBIN, Jean François CELLIER, Thierry KLEIN.
Invités : Martine POPLIMONT, Edith POPLIMONT, Florence BILLI, Marc BETEILLE, Michel POPLIMONT.
Excusé :
Ouverture de la séance à 20h30

Ordre du jour :

1- Validation d'une Assemblée Générale extraordinaire ou Assemblée Générale normale (prévue le 30 mars 2019) pour procéder à l'élection du nouveau bureau suite au décès de notre Président.
2- Proposition de nomination de Président d'Honneur à titre posthume de Patrice POPLIMONT.
3- Proposition de Claude POPLIMONT.
4- CD N° 3.
5- Calendrier des répétitions.
6- Effectifs.
7- Méchoui 2019.
8- Concerts à venir.
9- Point financier.
10- Questions diverses.

1) Validation d'une Assemblée Générale extraordinaire ou Assemblée Générale normale pour procéder à l'élection du nouveau Bureau suite au décès de Patrice POPLIMONT.
Le CA décide que Claude POPLIMONT Vice Président assurera l'intérim de la Présidence jusqu'à la prochaine Assemblée Générale prévue le 30 mars 2019.

2) Proposition de nomination de Président d'Honneur à titre posthume de Patrice POPLIMONT.
A cette demande émise par Claude POPLIMONT, le CA émet un avis favorable. Cette proposition sera mise aux votes des membres lors de la prochaine AG.

3) Proposition de Claude POPLIMONT.
Claude POPLIMONT propose aux membres du CA le port d'un petit nœud de marin noir (confectionné par Margot) en signe de deuil pour une durée d'un an. Le CA émet un avis favorable, les membres du groupe seront informés de cette demande. Libre à chacun de porter ou non ce nœud.
Il propose également qu'à la date anniversaire du décès de Patrice soit organisée une petite cérémonie au cimetière où repose Patrice suivi d'une soirée amicale pour les membres du groupe et leur proche.

4) CD N° 3.
José assurera la gestion des souscriptions.
Claude présente le devis proposé per le studio NTC soit 3750€ TTC pour 1000 CD. Le coût d'une journée de mixage s'élève à 200€.
Edith nous dévoile les 20 chants les plus plébiscités. La prochaine commission CD définira le contenu définitif du CD.

5) Calendrier des répétitions 2019.
L'année 2019 sera consacrée à la préparation du CD aussi il sera proposé une répétition par semaine, le fait de ne pouvoir être présent un mercredi sera moins pénalisant.
Des journées répétitions (9H30 – 17H00) sont programmées pour l'année à venir à savoir les 7 avril, 5 mai, 13 octobre et 8 décembre 2019.
Une journée de répétition programmée le 9 décembre 2018 aura lieu dans les locaux du CREPS.

6) Effectifs.
Mâles de Mer vieillissant, se pose la question de la longévité du groupe.
De plus, vue les autres activités des membres (voyages ou autres), problème de santé, il devient difficile de constituer un groupe cohérent de chanteurs et de musiciens pour assurer nos prestations.
Il faudrait recruter et pour cela faire de la communication lors de concerts ou autres occasions et aussi parmi nos connaissances.

7) Méchoui 2019.
Le méchoui est programmé le 1er septembre 2019. Lieu à définir.

8) Concerts à venir.
Les 2 et 3 mars 2019 : concert à Saint DIE.
Le 16 mars 2019 : concert de la Saint Patrick à Vouziers.
Le 25 ou 26 mai 2019 concert pour le ROTARY.

9) Point financier.
Compte courant : 2400€
Livret : 1100€
Espèces : 13€

10) Questions diverses :
Aucune question diverses n'est proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance à 22h30.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu
le 11 mars 2019 à 20H00
chez Jean Jacques et Betty rue Philogène Petit à Mailly Champagne.

Le Secrétaire Le Président